

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

LE
SEMEUR CANADIEN,

Journal des Connaissances Utiles

EN

POLITIQUE, LITTÉRATURE, MORALE, ET RELIGION.

Le champ c'est le monde.
Math. XIII. 38.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT. LE SEMEUR CANADIEN se publie à **Napierville, BAS-CANADA**, et paraît le *Deuxième* et le *Quatrième* JEUDI de chaque Mois.—Le PRIX de L'ABONNEMENT est de **3** Chelins et **9** Deniers par **Année** pour un seul *Exemplaire*; pour trois *Exemplaires* **10** Chelins; et pour sept *Exemplaires* **20** Chelins.

Les lettres et envois doivent être adressés au RÉDACTEUR. On est instamment prié d'affranchir.

VARIÉTÉS.

Exhumation des Restes de l'Amiral Coligny.

Une cérémonie intéressante a eu lieu le mois dernier à Châtillon-sur-Loing. M. le duc de Luxembourg, qui fut en ce moment réparer ce qui reste du château de cette ville, ancienne demeure de Coligny, a eu l'idée d'y faire transporter les restes de l'amiral, qu'on savait déposés au château de Montesquieu, dans le département de la Sarthe.

Ce fut dans la soirée du 21 août 1572, que Coligny quitta son manoir de Châtillon-sur-Loing pour se rendre à Paris, où l'appelaient les intérêts des réformés, dont il était le chef. Il était accompagné de son gendre et de sa fille mariée depuis dix mois au comte de Téliigny, et qui depuis épousa le prince d'Orange. On assure qu'au moment de son départ, ses serviteurs, par une appréhension instinctive du sort qui l'attendait à Paris, se jetèrent à ses pieds en le conjurant de ne pas partir.

On raconte aussi que la veille, l'amiral, jouant aux dés avec son gendre, eut voir des taches de sang sur la table, et que cette étrange vision se reproduisit jusqu'à trois fois. Il se logea, en arrivant à Paris, dans une maison de la rue Béthizy, qui devint depuis une auberge nommée l'Hotel-Saint-Pierre. C'est là qu'il fut tué dans la nuit du 23 au 24 août. Tout le monde sait, d'après les vers de Voltaire, que l'assassin qui lui porta le coup mortel s'appelait Besme. C'était un Allemand, domestique de la maison de Guise. Il frappa l'amiral d'un coup violent entre les deux omoplates, après quoi il lui coupa la tête et la porta à Catherine de Médicis :

Médicis la reçut avec indifférence,
Sans remords, sans plaisir, maîtresse de ses sens,
Et comme accoutumée à de pareils présents.

Aussitôt après, le peuple s'empara du cadavre, le traîna par les rues jusqu'au gibet de Montfaucon et l'y pendit par les pieds avec une chaîne de fer. Le jésuite Daniel, peu suspect en pareille matière, raconte que le roi eut la cruauté d'aller à Montfaucon avec sa cour repaître ses yeux de cet horrible spectacle. Un courtisan se plaignant devant lui de la mauvaise odeur qu'exhalait le cadavre, Charles IX aurait répondu comme Vitellius: "Le corps d'un ennemi mort sent toujours bon."

Ce n'est pas le dernier outrage qu'aient subi les restes de Coligny. Le roi et sa mère comprirent que la mort du vieil amiral serait dans l'avenir l'épisode qui résumerait l'horrible drame de la Saint-Barthélemy, et soulèverait le plus contre eux l'inflexible justice de l'histoire. Ils sentirent qu'il fallait au moins couvrir d'un prétexte un si grand crime :

Charles IX se rendit donc au parlement et accusa publiquement l'amiral d'une conspiration contre la couronne. Le parlement ne resta pas sourd à cet appel d'une haine posthume. Il rendit un arrêt contre le mort, par lequel il ordonna que son corps, après avoir été traîné sur une claie, serait pendu en Grève; ses enfants déclarés roturiers et incapables de posséder aucune charge; son château de Châtillon-sur-Loing rasé, et les arbres coupés à hauteur d'homme. Pour remercier Dieu de la découverte de cette conspiration imaginaire, il devait être fait, tous les ans, une procession solennelle le jour de la Saint-Barthélemy. Deux amis de l'amiral, Briquemaut et Cavagnes, furent en même temps condamnés à être traînés en Grève sur la claie.

Nous ignorons quelles sont les mains pieuses qui recueillirent, après l'exécution de cet arrêt, ce qui restait du corps de l'amiral. Mais, après tant d'outrages, on comprend que ces restes informes devaient être bien peu de chose; aussi la caisse qui les renferme est-elle très petite. On assure toutefois qu'on a pu reconnaître les traces du coup porté par Besme, ce qui aurait permis de constater l'identité. M. le duc de Luxembourg a fait sceller cette caisse dans un pan de mur en ruines au pied de la tour, à la place où était, dit-on, la chambre de l'amiral. Cette sépulture assez singulière n'est que provisoire. La lame de marbre qui la recouvre porte ces mots: "Ici reposent les restes de Gaspard de Coligny, amiral de France, tué à la Saint-Barthélemy, le 24 août 1572."

Le château de Châtillon, propriété actuelle de M. le duc de Luxembourg, a été presque entièrement détruit vers l'an VIII. Il n'en reste plus aujourd'hui qu'une porte surmontée d'un pavillon moderne, une tour bien conservée, dont les murs épais ont bravé la sape de la bande noire, et trois rangs de terrasses. Celle du milieu est soutenue par neuf arcades récemment restaurées. Ainsi perché au sommet de ces trois étages qui, de loin, font l'eslet d'un escalier de géant, le château devait présenter un aspect formidable. Ce domaine resta dans la maison de Coligny, jusqu'en 1632, époque où mourut Gaspard de Coligny, quatrième du nom, tué dans les guerres de la Fronde au combat de Charenton. Sa veuve était sœur du maréchal de Luxembourg. Elle se fit attribuer le duché de Châtillon pour ses reprises, et le laissa au second fils du maréchal. C'est ainsi que la terre de Châtillon passa dans la maison de Luxembourg. Le duc actuel, qui est le dernier de son nom, est âgé et sans enfants.—*Phare.*

L'homme au Masque de Fer.

C'est une histoire bien extraordinaire que celle de l'homme au masque de fer. Il y a environ deux cents ans que

cet événement remarquable attira fortement l'attention du monde : un homme avait été secrètement envoyé au château de l'île Sainte-Marguerite, dans la Méditerranée. Ce personnage portait un masque si artistement fait, qu'il pouvait fort bien manger sans l'ôter. Ses gardiens mêmes ne savaient pas qui il était, et l'ordre était donné de le faire mourir, s'il essayait de se faire connaître ou de lever son masque. Après être resté près de trente ans à Sainte-Marguerite, il fut transféré à la Bastille, à Paris, où il occupa les meilleurs appartements. Il y était traité avec le plus grand respect ; le gouverneur lui-même le servait à table et se tenait debout devant lui. Tout ce qu'il désirait lui était accordé ; mais le masque ne fut jamais ôté. Personne, pas même le médecin de la Bastille qui le soigna, n'avait jamais vu sa figure. Ce personnage inconnu mourut en 1704 et fut enterré de nuit dans la paroisse de Saint-Paul. M. de Chamillard fut, dit-on, le dernier ministre qui eut connaissance de cet étrange mystère. Comme on le pressait, sur son lit de mort, de dire qui était l'homme au masque de fer, il répondit qu'il ne le pouvait pas ; que c'était un secret d'Etat, et qu'il avait juré de ne jamais le révéler.

Or, quelque extraordinaire que soit le fait d'un homme portant un masque pendant plus de quarante ans, cependant, quand nous considérons la politique, la dissimulation, les ruses, la fourberie et la duplicité du cœur humain, nous sommes forcé d'admettre qu'il serait encore beaucoup plus extraordinaire de trouver un homme qui ne porte pas de masque. Si nous pouvions voir la faiblesse de l'homme fort, la tristesse de l'homme le plus gai, l'ignorance du savant, la couardise du brave et la folie du sage ; si nous pouvions discerner les passions et les motifs qui influencent les méchants, hélas ! et aussi les meilleurs des hommes d'heure en heure, de jour en jour et d'année en année ; oui, nous serions, en quelque sorte, obligé de regarder tout homme comme portant un masque, un moyen duquel il cache ou déguise les vrais traits de son âme. Il est certain que nous cachons plus que nous ne montrons ; mais Dieu pénètre au travers de tous nos déguisements ; " car ses yeux sont sur les voies de chacun, et il regarde tous leurs pas. " (Job XXXIV, 21.) " L'Eternel n'a point égard à ce à quoi l'homme a égard ; car l'homme a égard à ce qui est devant les yeux, mais l'Eternel a égard au cœur. " (1 Sam. XVI, 7).

Un Festin de Cannibales.

Plusieurs feuilles maritimes de Bordeaux et de Calais ont publié dernièrement le récit d'un festin de Cannibales qui a eu lieu sur une des côtes d'Afrique les plus fréquentées par nos navires de commerce. Nous tenons d'une personne récemment arrivée à Marseille des renseignements et des détails plus précis que ceux qui ont été publiés, renseignements puisés sur les lieux mêmes, au moment où l'odieuse scène venait d'être commise, et dont voici la substance :

Il vient de se passer dans un village de la côte occidentale d'Afrique qui ont accepté la protection de l'autorité française, un fait qui démontre dans quel état d'effreuse barbarie sont encore plongés certaines peuplades africaines. Un acte épouvantable d'anthropophagie a été commis au village de Grand-Bassam, situé sur la rive droite du fleuve de ce nom, à deux pas d'un comptoir sur lequel flotte notre pavillon national ; voici dans quelles circonstances :

Le chef ou le roi de ce village, nommé Piter ou Peters, avait à célébrer la création d'un nouveau centre de population récemment établi dans son voisinage. En conséquence, il dressa le programme de la fête, conformément aux mœurs de la tribu, et afin de se rendre le *Fétiche* favorable, il résolut d'immoler en son honneur une victime humaine qui, après le sacrifice devait servir de pâture aux féroces appétits des siens.

Dans ce but, Piter fit acheter, dans un des villages de la lagune d'Ebrié, un captif noir qui fut amené pieds et poings liés à Grand-Bassam, et parqué, en attendant sa dernière heure, dans la case d'un des chefs de guerriers, re-

vêtu de la qualité de sanfran, grade équivalant à celui de sous-officier.

Soit par adresse, soit par le secours favorable de quelqu'un, le pauvre noir parvint à s'évader, et se réfugia au fort français, où il se cacha dans une des cases habitées par les indigènes au service de ce poste. Piter ne tarda pas à découvrir la retraite du fugitif, et aussitôt il entama des négociations avec un caporal indigène qu'il connaissait depuis longtemps afin de se le faire livrer, et il s'entendit avec lui pour venir l'enlever pendant la nuit.

En effet, fort au courant des habitudes des nègres du comptoir, espérant avec un peu d'or faire cesser toute résistance, il expédia à l'heure convenue une pirogue montée de plusieurs hommes armés, qui se présentèrent à la case où s'était réfugié l'esclave, ayant à leur tête le caporal indigène ; mais contrairement à leurs prévisions et malgré les menaces du caporal, les habitants de la case refusèrent obstinément de livrer l'esclave. Celui-ci, néanmoins, craignant que les négociations n'eussent une conclusion fâcheuse pour lui, quitta cette case protectrice en se glissant à travers les bambous qui l'entouraient, et eut la malheureuse idée d'aller demander asile à des noirs Sénégalais, qui le livrèrent garotté à ses ennemis, de telle façon qu'il fut reconduit à Grand-Bassam, sans qu'aucun Français eut connaissance de cette violation flagrante de notre territoire. Le commandant du poste s'était d'ailleurs absenté ce jour-là, confiant par intérim son commandement au chirurgien-major ; ce ne fut que 24 heures après que l'on apprit les circonstances de cet enlèvement, et l'abominable scène qui en fut la suite.

Piter avait atteint son but ; il était de nouveau maître de l'esclave qu'il comptait offrir en sacrifice aux idoles de sa religion. Aussitôt il rassembla tous les chefs principaux sur la grande place du village ; ceux-ci s'y rendirent ornés de leurs armes, de leurs amulettes et de leurs *grisgris*. Le noir infortuné fut lié à l'arbre-fétiche, et les danses frénétiques, les chants désordonnés commencèrent autour de lui, aux sons rauques d'un énorme tamtam.

Vinrent ensuite les *féticheros*, qui se livrèrent à ces cérémonies et simagrées d'usage pour se rendre la divinité propice, en lui offrant ce sacrifice agréable. Aussitôt après, une scène de cannibales commença, au milieu des féroces vociférations de la peuplade sauvage. Chaque guerrier armé donna son coup, fit sa blessure au malheureux prisonnier ainsi assassiné à petit feu, et lorsque ses cris de douleur eurent presque cessé, lorsque, épuisé de souffrance, il allait rendre le dernier soupir, sa tête fut coupée et plantée au bout d'une pique dont l'érection au milieu du village fut accueillie par un hurrah forcené.

Ce n'était que le premier acte de l'horrible sacrifice, qui fut accompli par un épouvantable festin ; en effet, le corps de la victime fut coupé en petites lamelles et bouilli dans une grande chaudière préparée sur le lieu de l'exécution, et chacun des assistants, prit avec une avidité féroce, sa part de cet abominable repas ! Le caporal indigène qui avait livré le pauvre esclave, avait été invité par Piter et se montra l'un des plus avides convives. Le restant de la journée se passa en danses autour de la tête décollée, exposée aux viles insultes de la populace noire, qui se livrait à des contorsions ignobles, à des injures sans nom, et qui avant de se séparer la fit rouler à coups de pied par tout le village.

On aurait peine à croire à tant d'horreur, si l'on ne savait de quelles farouches passions les sauvages sont susceptibles, si d'ailleurs ces faits n'étaient affirmés par des personnes dignes de foi.

Les représentants de la France dans ces parages, ne pouvaient laisser passer sans répression un acte aussi atroce, commis sous les yeux de nos compatriotes, et en quelque sorte au mépris de notre autorité. Aussi le commandant du poste français a-t-il d'abord fait saisir le caporal indigène qui avait livré l'esclave, et l'a traduit devant le conseil de Saint-Louis, qui lui demandera un compte sévère de sa coupable conduite.

Ensuite, ayant fait à plusieurs reprises sommer le chef

Piter de venir expliquer sa conduite, et celui-ci ayant toujours refusé, M. Despallières, c'est le nom de ce commandant, organisa une petite expédition contre Grand-Bassam, avec le bateau à vapeur le *Guitt-N'dar*, la goélette de l'Etat, le *Marigot* et le chasso-marée l'*Argus*, appartenant à la factorerie de M. Régis. Ces deux derniers navires et les agents qui les montaient étaient en rivière, on les rappela immédiatement, et cette petite escadre alla s'emboîser en travers du village de Grand-Bassam, dans l'intention de le brûler, dans le cas où son chef ne donnerait pas satisfaction. Les agents de la maison Régis avaient reçu des postes d'honneur pour concourir à l'expédition du commandant Despallières contre le cannibale Piter: les uns dirigeaient les batteries, les autres étaient chefs de pièces. Le pavillon du gouvernement flottait sur le navire de la factorerie l'*Argus*, qui était commandé par M. Audric.

Enfin, après des hésitations que la patience et la sagesse du commandant français prolongèrent assez longtemps, et au moment où poussé à bout, celui-ci allait ordonner le feu, le roi Piter envoya un interprète parlementaire, avec le montant de l'amende imposée, laquelle consistait en vingt onces d'or. Piter a été de plus soumis à livrer une certaine quantité de bœufs et de moutons à l'autorité française.

(*Courrier de Marseille.*)

COLLABORATION.

Du Renoncement à soi-même.

Si quelqu'un veut venir après moi
qu'il renonce à soi-même. St. Luc
IX: 23.

Ces paroles du Sauveur s'adressent à ceux qui font profession de lui appartenir et à ceux qui désirent se joindre à la compagnie de ses disciples; aux uns, elles disent: nul n'est à Christ qui conserve encore quelque chose de sa vie naturelle et pécheresse; aux autres, elles disent: Vous ne pouvez faire partie du corps de Christ, si vous ne renoncez à toutes les choses qui vous ont enlevé dans le monde. Nous étudierons aujourd'hui les paroles, dans leur application à ceux qui ne sont pas encore unis à Christ mais qui le désirent.

"Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à lui-même" ou "qu'il se renie lui-même." Qu'il se renie lui-même d'abord dans toutes les habitudes de faire contraires à la Parole de Dieu. Il faut que celui qui veut suivre Christ se sépare de tout ce que Christ condamne. Il y a inimitié entre Lui et le Prince de ce monde et quiconque veut passer du monde à Lui doit déposer, doit rejeter cette livrée de Satan que l'Écriture appelle l'impureté, les querelles, les ivrogneries, les débauches, la gourmandise, l'avarice, le mensonge, le vol, la médisance et autres péchés semblables. Galates V: 19-21; Matth. XV. 18, 19. Quand on a bien compris la nécessité de cette abjuration complète de tout ce qui est opposé à la parole de Christ, on a fait un grand pas, mais si l'on n'allait pas plus loin, il n'y aurait rien de fait. Et en voici la raison.

Ces habitudes coupables contre lesquelles il faut que nous nous mettions en hostilité, d'où viennent-elles? Elles sont les produits directs des idées dont nous avons nourri et dont nous nourrissons encore notre imagination et notre esprit. Car, la source des envies, des querelles, des animosités, des médisances c'est l'ambition, c'est la soif d'être vu et approuvé des hommes; la source des désirs impurs, des affections déréglées, des voluptés qui embrasent nos membres et appesantissent nos cœurs, c'est la participation aux plaisirs de la table, aux fêtes, aux délices que nous offre le monde; la source de l'avarice, de la dissimulation, du mensonge, de

la fausseté, c'est la conformité aux idées du siècle dans la recherche des richesses et du bien-être. Le reniement de nous-mêmes ne doit donc pas porter seulement sur nos habitudes de faire, il doit aussi atteindre nos habitudes de penser, il doit pénétrer dans ce monde intérieur de pensées, de préoccupations, de désirs, hostiles à Jésus-Christ. Vous donc qui voulez suivre le Sauveur, renoncez au désir de devenir riche, cessez de vous préoccuper d'augmenter votre fortune, dites-vous avec l'apôtre St. Paul "ayant la nourriture et de quoi nous puissions être couverts cela nous suffit" 1 Timothé V: 8; renoncez aux excès de délicatesse dans le boire et le manger, cessez de faire un dieu de votre ventre et de votre bouche, en un mot, soyez sobre et frugal, vous rappelant que "quiconque lutte vit entièrement de régime"; renoncez à la vaine gloire et à l'ambition, dites-vous bien que sous le règne de Jésus, il faut être le serviteur de tous, vivre dans l'ombre et l'obscurité; ne visez qu'aux choses humbles et basses et vous verrez avec quelle facilité vous mortifierez votre corps et vous soumettrez votre imagination et votre esprit.

Cependant il en est plusieurs qui pourraient dire: "nous avons fait tout ce que vous venez de nous indiquer et nous ne nous sentons pas mieux unis à Christ pour cela; bien plus, à mesure que nous avançons dans la voie de ce renoncement à nous-mêmes, il nous semble qu'un adversaire s'élève au dedans de nous, qui contrecarre nos intentions et fait avorter nos meilleures résolutions."

Eh bien, c'est cet adversaire qu'il faut chasser et cet adversaire c'est encore vous-mêmes, ce ne sont plus vos habitudes de faire ou de penser, mais c'est votre cœur, votre volonté, votre âme, c'est cette partie spirituelle de vous-mêmes que Dieu fit à son image et à sa ressemblance, dans laquelle il avait établi son domicile de prédilection et dont vous l'avez chassé. Car remarquez-le bien, Jésus-Christ demande un sacrifice complet de nous-mêmes, il ne dit pas "renoncez à telle ou telle partie" mais "renoncez à vous-mêmes" et s'il vous demande de sacrifier le tout, c'est que tout en vous est devenu mauvais, c'est que tout en vous est opposé à ce Dieu avec lequel Christ est venu vous réconcilier.

Or, c'est ici proprement que se trouve le scandale et la folie de l'Évangile. Les hommes un peu sérieux admettront toujours assez aisément qu'il faille renoncer aux écarts que nos sens et notre imagination nous font commettre; mais renoncer à notre moral tout entier, passer condamnation sur notre volonté comme étant aveugle et rebelle, repousser les instigations du cœur, comme on repousserait les conseils d'un ennemi perfide, s'avouer souillé, impur, désespérément malin jusque dans les dernières profondeurs de notre vie intérieure, voilà ce qui scandalise les moralistes, voilà ce qui fait sourire de pitié les sages et les intelligents du siècle. Nous ne prétendons pas affaiblir le scandale de la croix, nous nous garderons bien de diminuer quelque chose de cette amertume salutaire du renoncement, mais nous pouvons répondre à quelques-unes des objections que la doctrine du renoncement soulève, par la même en déterminer le vrai sens et la portée légitime.

Comment concilier votre doctrine de la corruption complète de notre nature avec ces vertus domestiques que quelques hommes ont portées si loin, avec ces exemples de dévouement patriotique dont l'histoire est remplie, avec ces efforts surhumains que des âmes sérieuses font chaque jour

sur-elles-mêmes, pour dompter leurs passions ou pour perfectionner leur cœur, efforts couronnés de succès ? A toutes ces objections nous répondons, que lorsque l'Écriture sainte parle de la corruption morale de l'homme, lorsqu'elle dit que tous les hommes sont pécheurs, enclins au mal, incapables de faire le bien, elle parle surtout de ce qui se passe dans les rapports de l'homme avec son Créateur. C'est en envisageant l'homme comme une créature de Dieu, que l'Écriture ne lui trouve aucun bien, le déclare plongé dans le péché et va jusqu'à dire qu'il est l'ennemi de Dieu.

Et comment, dira-t-on, notre volonté et notre cœur sont-ils les ennemis de Dieu ? Voulez-vous dire par là que dans toutes nos œuvres et dans toutes nos affections nous cherchons volontairement et avec un secret plaisir, à violer la loi de Dieu et à blesser son cœur ? Non, mais par inimitié contre Dieu nous désignons cette disposition générale à nous passer de Lui, à ne pas le consulter, à ne pas nous préoccuper de sa volonté ; et cette indifférence à l'égard de Celui de qui nous avons reçu tout, la vie, le mouvement et l'être, d'où peut-elle provenir sinon d'une inimitié secrète ? Mais ce n'est pas tout ; Dieu nous a donné une loi destinée à régler nos relations avec lui ; cette loi est parfaitement adaptée à notre nature ; elle ne nous demande rien de pénible puisqu'elle se résume dans le précepte d'aimer celui qui se révèle à nous sous les traits les plus sacrés et les plus aimables, et d'aimer nos frères, créés à notre image et à notre ressemblance. Cette loi nous est-elle chère ? la respectons-nous comme des enfants doivent respecter la volonté d'un père et d'un bienfaiteur ? ne trouve-t-elle en nous aucune résistance ? est-elle pour nos âmes "comme le rayon de miel le plus doux" ? A toutes ces questions l'Écriture répond "non" ; que pensez-vous de cette réponse ?

Je me trompe ; vous reconnaissez en vous-mêmes que cette loi de Dieu est bonne ; votre conscience, ce prophète céleste qui ne quitte jamais votre cœur, vous accuse et vous excuse tour à tour ; avec (Épictète *Enchirid.* II. 26.) vous dites : "celui qui pèche ne fait point ce qu'il veut, mais il fait ce qu'il ne voudrait pas faire" ; mais vous ne pensez pas que ces transgressions de la loi, arrachées à votre volonté, survenues malgré vous, puissent être aussi coupables que nous voudrions le faire accroire ; vous vous plaisez à dire que Dieu est trop bon, pour punir des péchés qui nous rendent malheureux et que nous voudrions bien ne pas commettre. Mais, prenez-garde, en avouant que vous faites des choses que votre conscience repousse, vous confirmez ce que nous avançons tout-à-l'heure : l'homme est ennemi de Dieu ; vous reconnaissez une corruption morale profonde ou esclavage de vous-même à quelque chose de mal qui est en vous, qui est devenu os de vos os, chair de votre chair et qui vous empêche de pratiquer cette loi d'amour dans laquelle vous prenez secrètement plaisir. Voulez-vous maintenant être délivré de cet esclavage du mal, voulez-vous arriver à la liberté glorieuse d'un enfant de Dieu, voulez-vous redevenir capable de grandeur, de beauté morale, de sainteté ? Mettez-vous à la suite de Jésus-Christ, en vous reconnaissant dépourvu de tout bien ; allez déposer à ses pieds l'aveu de vos transgressions de cette loi juste et bonne ; allez déposer à ses pieds cet orgueil qui vous empêche de vous mettre au nombre des malades qu'il est venu guérir et des esclaves qu'il est venu racheter. Oui, venez à la suite de Jésus comme un petit enfant, ayant pour toute force le sentiment de votre faiblesse, pour toute

science le sentiment de votre ignorance des choses de ce Dieu infini, pour toute sagesse ce cri de St. Paul "miserable que je suis qui me délivrera de ce corps de mort ?" Et vous ne tarderez pas à vous sentir véritablement libre et à vous glorifier dans cette croix de Christ qui vous avait d'abord paru un scandale et une folie. C. R.

L'incrédulité chez nous.

(Suite et fin.)

Nous avons signalé le moment où le jeune homme instruit court de grands risques de devenir incrédule ; c'est celui où les passions sont fortes et où la raison, quoique éveillée, n'est pas encore exercée. Si alors il lui arrive d'émouvoir le moindre doute, ce qui n'est rien moins que naturel, au lieu de trouver quelqu'un pour le comprendre, pour le convaincre qu'il n'y a rien d'étrange dans cet état d'âme, mais que tous les hommes qui ont pensé ont passé par là, il trouve une foule de personnes qui le regardent aussitôt comme un impie qui ose douter ; et alors de lui citer cette célèbre parole de Jésus-Christ à Thomas : "Bienheureux sont ceux qui ont cru sans avoir vu." Oui mille fois heureux celui qui croit, mais que doit-il croire ? doit-il, peut-il croire tout ce qu'on lui dit ? C'est là la question qu'il se pose. Pour dire je crois il faut pouvoir dire : je ne crois pas ; pour dire je crois qu'il y a un seul Dieu il faut pouvoir dire : je ne crois pas qu'il y en ait plusieurs ; pour dire je crois qu'il n'y a qu'un seul médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ homme, il faut pouvoir dire, je ne crois pas qu'il y en ait d'autres ; pour dire je crois que l'Évangile qui contient la vérité révélée de Dieu doit être répandu dans le monde, il faut pouvoir dire, je ne crois pas que ceux qui le cachent, sous un prétexte ou sous un autre, aiment eux-mêmes cette vérité. La foi implique l'examen. Il faut que je sache ce que je dois croire. Un apôtre me dit que "je ne dois pas croire à tout esprit, mais que je dois éprouver les esprits pour savoir s'ils sont de Dieu" (I Jean IV, 1). Un autre, St. Paul, dit "d'éprouver toutes choses et de retenir ce qui est bon." Et le jeune homme instruit n'étant pas mis en mesure d'examiner et de choisir, rejette le tout, bon comme mauvais. Mais tout à côté de lui il y a quelqu'un qui accepte tout, mauvais comme bon et qui demeure dans une enfance perpétuelle quant aux choses religieuses ; c'est le crédule qui croit tout pour s'épargner la fatigue de croire à quelque chose.

Au point de vue religieux il n'y a guère que deux classes de personnes dans la partie française de notre pays. On est crédule ou incrédule, rarement on est croyant. Des hauteurs arides d'un froid déisme, on tombe presque d'une seule chute dans les superstitions les plus grossières. Du simple respect que l'on professe pour un Dieu tellement au-dessus du monde, qu'il ne s'en occupe pas, il faut en venir à l'adoration d'un Dieu, qui par sa créature se laisse enfermer, corps, âme, divinité toute entière dans un morceau de pain. D'un culte sans forme et sans nom, à un culte qui divinise la forme et la rend efficace par elle-même. La foi qui doit combler l'abîme qu'il y a entre ces deux croyances ou ces deux espèces d'incrédulité, la foi qui ne croit pas tout sans voir ; la foi qui devance la raison, au lieu de la contredire ; la foi qui fait voir dans le monde moral, ce que la lunette découvre dans le monde matériel : l'immensité, l'ordre et la vie, où l'œil nu n'aperçoit que quelques

points lumineux fixés ça et là au hasard dans un repos éternel; la foi évangélique n'existe presque pas chez nous. On croit tout ou rien, et il n'est pas rare que celui qui ne croit rien semble un jour dans un seul élan de foi embrasser toutes les croyances. Nous l'avons dit, le jeune homme instruit a quitté, sans avoir le temps de beaucoup réfléchir, la religion dans laquelle il a été élevé, et le plus ordinairement la vie toute entière se passe sans un sérieux examen de conscience.

Quelques-uns deviennent évidemment esprits forts et meurent comme ils ont vécu. Quand l'esprit ne serait plus assez fort pour les soutenir, l'orgueil les soutiendrait; et qui sait si ce n'est pas toujours lui qui soutient l'incrédule dans ses derniers moments? Chez la plupart cependant la peur l'emporte sur l'orgueil, et il n'y a rien là de dégradant pour l'homme.

On peut sans être lâche avoir peur devant Dieu; ce qui est dégradant pour l'homme c'est d'avoir bravé les lois de son Créateur, écrites au fond de sa conscience, et mises en lumière dans l'Évangile de Jésus-Christ; c'est d'avoir étouffé autant qu'il a pu cette voix de la conscience qui n'a cessé pendant toute sa vie de lui rappeler "qu'il y avait là quelque chose" non pas dans le cerveau comme l'indiquait le jester du malheureux André Chénier, mais dans l'âme et dans le Christianisme. Ce quelque chose d'impérissable qui se réveille quand la mort approche; cette voix de la conscience qui parle si fort alors que tout le reste se tait pour le mourant au dehors de lui et au dedans de lui, il est bien probable que cette voix ne se taira jamais. Il est trop tard pour commencer à examiner une religion qu'il a un jour rejetée légèrement, il n'a pas le temps de faire un triage entre ce qui est vérité et erreur, entre ce qui est le Christianisme et ce qui se donne pour tel. Il y a bien encore dans certaines doctrines qu'il doit recevoir quelque chose qui répugne à sa raison, mais qui sait si Dieu n'a pas exigé cette humiliation de sa raison orgueilleuse, de se soumettre même à ce qui la contredit.

Peut-être s'est-il trompé. Peut-être ce remède qu'il a regardé toute sa vie comme une drogue de charlatan est la seule chose au monde qui sauvera sa meilleure vie. Que lui importe de bien connaître tous les ingrédients dont il se compose? Il reçoit les derniers sacrements, il laisse faire sur son corps pour son âme, des simagrées qui, il y a quelques jours, l'auraient fait rire de pitié. Peut-être que ce Dieu qu'il a négligé, oublié, presque nié, aura encore pitié de lui, et le recevra, si son regard se porte enfin sur Jésus-Christ. Il faut remarquer ici que l'incrédule qui s'était fortifié dans ses doutes et même dans son mépris pour la religion à la vue des superstitions grossières et choquantes auxquelles s'adonnaient les personnes crédules autour de lui; à son tour il fortifie et confirme dans leurs croyances absurdes ces mêmes personnes crédules, qui disent: "Il a fait une belle mort, il faut bien toujours en revenir là." Et comme à la mort on est sensé parler et agir d'après ses convictions les plus vraies, ceci fournit aux personnes ignorantes un argument sans réplique sur la valeur de leurs croyances. Est-il bien sûr du reste que celui qui paraît le plus crédule, et qui en effet l'est le plus, croit tout ce qu'on lui enseigne? Non, ici comme ailleurs, "celui qui trop embrasse mal étirent;" et l'on serait ailleurs étonné si l'on faisait le compte des incrédules, parmi ces crédules, de ceux qui ne croient plus les vérités premières de la morale et de la

religion. Cet homme qui paye pour faire sortir les âmes du purgatoire, si vous le suivez lorsqu'il n'est plus en face de l'Église, vous l'entendrez peut-être chuchotter à l'oreille de son voisin, qu'il ne croit pas que les hommes ont une âme, pas plus que les autres animaux. Cet homme qui apporte chez lui de l'eau bénite pour chasser les mauvaises influences spirituelles, vous l'entendrez dire qu'il ne croit pas qu'il y ait un démon, que les prêtres disent cela pour effrayer le monde afin de les faire mieux vivre; et d'autres choses de ce genre.

On a peur de l'esprit d'examen dans notre pays, mais il paraît qu'on n'a pas peur de l'incrédulité. Au contraire, on nous oblige en quelque sorte d'être incrédules. On ne se contente pas de dire avec St. Paul que la prédication de la croix apparaît une folie aux grecs et à ceux qui ont leur culture païenne; mais il semble qu'on se soit donné la tâche de la présenter comme folie à tout le monde.

On ne s'est pas contenté de montrer le roi débonnaire, humble et revêtu d'un manteau d'écarlate, le méprisé de la foule, mais on lui a mis dans la bouche des préceptes ridicules et imbéciles. S'il est méprisé à cause de ces préceptes, ce n'est pas seulement l'incrédule qui rencontrera le mépris de ce divin maître, de ce roi adorable. T. Lafle

LE SEMEUR CANADIEN.

NAPIERVILLE, 27 NOVEMBRE 1851.

BIBLIOGRAPHIE.

GUIDE DE L'INSTITUTEUR, par M. F. X. VALADE, Deuxième édition, Montréal, 1851, chez M. P. Gendron.

L'apparition d'un livre d'école, compilé en vue de notre population, est certes quelque chose de très-réjouissant. C'est la reconnaissance d'un fait, parfaitement constaté par l'observation de la société actuelle et l'étude de l'histoire, à savoir que chaque pays a un caractère spécial, une vie particulière et par suite des besoins à lui, lesquels on ne doit jamais perdre de vue, si l'on veut servir ses intérêts et contribuer à sa prospérité et à son bonheur. Il est vrai que, pour ce qui est de l'éducation élémentaire, ces besoins ne diffèrent pas essentiellement: ce qui convient à une nation peut faire pour une autre. Mais, cependant, chacun reconnaîtra qu'il y a un avantage réel à se servir de manuels préparés dans le pays même, et destinés à répondre à nos besoins, comme peuple.

Si l'on avait quelque doute à cet égard, on n'aurait qu'à placer entre les mains des écoliers des ouvrages composés en France par exemple; le peuple de ce pays étant celui qui ressemble le plus au nôtre, l'essai serait d'autant plus sûr. Prenons une arithmétique des plus récentes. L'écolier se trouve immédiatement lancé au milieu des mètres, des millimètres et des kilomètres, au milieu des grammes, des milligrammes et des kilogrammes et d'une foule d'autres termes également inintelligibles pour lui. N'est-ce pas assez pour décourager? Il pourrait certes dire avec raison:

Je fais l'arithmétique et n'apprends que des mots
Qui chargent ma mémoire et troublent mon repos.

Pour la géographie, il trouverait de nombreux détails sur les pays de l'Europe, mais presque rien sur le Canada, et il apprendrait ainsi à connaître les contrées lointaines et n'aurait pas les moyens de connaître son district.

C'est plus qu'il n'en faut, pour faire comprendre à tous

ceux, qui sont intéressés à l'élevation intellectuelle de notre peuple, que nous devons apprécier le travail de M. Valade, et cela d'autant plus que son mérite n'est pas seulement d'être canadien. Sans être parfait, il est évidemment le fruit des recherches étendues, et des expériences de plusieurs années d'enseignement. Nous pouvons donc le recommander vivement aux instituteurs et aux enfants qui fréquentent les écoles. Il devrait se trouver dans chaque maison canadienne : il pourrait y devenir un moyen d'instruction pour la famille entière.

Il y aurait bien quelques critiques de détail à faire à ce livre. Ainsi, dans la partie traitant de la géographie, il est dit que la Suisse est composée de 24 cantons, bien qu'il n'y en ait que 22 ; que le Jura traverse ce pays, tandis qu'il le sépare de la France, et que Genève en est la capitale, quoique ce soient les villes de Berne, Zurich et Lucerne qui ont alternativement cet honneur. Ce paragraphe a besoin d'être complètement refondu.

Par contre, la géographie du Canada est bien faite et renferme des renseignements détaillés sur tout ce qui a de l'intérêt et qui peut trouver place dans un traité de ce genre. On éprouve un véritable plaisir à se familiariser avec des choses qui nous intéressent si vivement.

Le Guide de l'Instituteur (auquel le titre de Manuel des écoles primaires conviendrait mieux) contient des traités spéciaux, suffisamment étendus, sur les divers sujets enseignés dans nos écoles et forme en quelque sorte un résumé des connaissances élémentaires que chacun doit acquérir.

Il va sans dire qu'il est nécessaire que l'instituteur possède bien ces matières, et qu'il puisse expliquer et commenter le texte de cet utile publication. C'est le moyen de donner à l'enseignement à la fois de la vie et de la solidité.

Un des avantages de l'adoption de ce livre sera l'uniformité d'enseignement dans toutes nos écoles. Dans ce cas, le changement de maîtres ou le changement de localités pour les élèves n'entraînerait pas les nombreux inconvénients qui existent par suite de la variété des méthodes et des livres, ou pour mieux dire de l'anarchie de l'enseignement.

L'usage de ce livre serait aussi d'une véritable économie, chose assez importante dans un pays peu fortuné, et dont la population n'a guère plus la volonté que le pouvoir de faire des sacrifices pour l'éducation de la jeunesse.

Le Père Claver.

La béatification du père Claver, jésuite, a eu lieu à Rome le 21 de septembre dernier, avec toute la pompe dont une cérémonie si importante et si intéressante pour l'humanité est digne. "La Basilique du Vatican, dit un journal français, était ornée de tintures de damas rouge ; deux autels avaient été élevés, et des peintures représentaient deux miracles opérés par le père jésuite, et approuvés par la congrégation des rites. Après la lecture du bref de béatification, un *te Deum* fut chanté, et la statue du père Claver fut découverte au milieu des salves d'artillerie. Le soir, le pape et les cardinaux se rendirent à la Basilique pour adorer le nouveau saint."

Les *Mélanges Religieux* racontent cette cérémonie avec beaucoup de détails et nous apprennent que c'est la première béatification qui a eu lieu sous le pontificat de Pie IX, mais que ce ne sera pas la dernière. C'est ainsi que le souverain pontife manifeste sa sollicitude pour le bien-être de ses sujets et sert la cause de la démocratie qu'il avait d'a-

bord embrassée. Comme nous ne croyons pas, comme les ignorants, que le pape s'entretienne avec Dieu, nous aimerions à savoir comment il peut s'assurer que tel ou tel de ses chers enfants morts est maintenant au ciel. Il est vrai qu'il s'appuie sur certains miracles opérés par leur intercession, mais il ne faut pas trop se fier à cela ; à présent le monde est si rusé !

La République Française.

Les dernières nouvelles de France nous montrent encore ce pays dans une agitation, dont on ne peut guère pressentir l'issue. Le nouveau Cabinet, formé des premiers-venus, a déjà reçu un échec, mais il ne s'en inquiète guère et il restera, afin de faire discuter son projet de loi électorale. Ce projet, qui rétablit le suffrage universel, est présenté au long dans le Message du Président ; il y est appuyé de tous les arguments dont on peut faire usage. Il repousse la pensée que c'est l'intérêt personnel qui lui a inspiré cette proposition, en disant que c'est le bien du pays qui sera toujours le mobile de sa conduite et qu'il croit de son devoir de proposer tous les moyens de conciliation et de faire tous ses efforts pour amener une solution pacifique, régulière, légale, quelle qu'en puisse être l'issue.

"Aujourd'hui, ajoute-t-il, rétablir le suffrage universel, c'est enlever à la guerre civile son drapeau, à l'opposition son dernier argument. Ce sera fournir à la France la possibilité de se donner des institutions qui assurent son repos. Ce sera rendre aux pouvoirs à venir cette force morale qui n'existe qu'autant qu'elle repose sur un principe consacré et sur une autorité incontestable."

Louis Napoléon d'ailleurs ne se fait pas illusion sur les dangers qui menacent le pays, à la tête duquel il est placé. "Une vaste conspiration, dit-il, s'organise en France et en Europe. Les sociétés secrètes cherchent à étendre leurs ramifications jusque dans les moindres communes : tout ce que les partis renferment d'insensé, de violent, d'incorrigible, sans être d'accord sur les hommes ni sur les choses, s'est donné rendez-vous en 1852, non pour bâtir, mais pour renverser.

Votre patriotisme et votre courage, à l'égal desquels je m'efforcerais de marcher, épargneront, je n'en doute pas, à la France, les périls dont elle est menacée. Mais, pour les conjurer, envisageons-les sans crainte comme sans exagération, et tout en étant convaincus que grâce à la force de l'administration, au zèle éclairé de la magistrature, au dévouement de l'armée, la France ne saurait périr, réunissons tous nos efforts afin d'enlever au génie du mal jusqu'à l'espoir d'une réussite momentanée.

Le meilleur moyen d'y parvenir m'a toujours paru l'application de ce système qui consiste, d'un côté, à satisfaire largement les intérêts légitimes ; de l'autre, à étouffer, dès leur apparition, les moindres symptômes d'attaque contre la religion, la morale, la société.

Ainsi, procurer du travail en concédant à des compagnies nos grandes lignes de chemin de fer, et avec l'argent que l'État retirem de ces concessions, donner une vive impulsion aux autres travaux dans tous les départements, encourager les institutions destinées au développement du crédit agricole ou commercial, venir, par des établissements de bienfaisance, au secours de toutes les misères, telle a été et telle doit être encore notre première sollicitude, et c'est en suivant cette marche qu'il sera plus facile de recourir à la répression, lorsque le besoin s'en fera sentir."

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

REPRÉSENTATION DU COMTÉ DE HUNTINGDON.—C'est la politique et surtout les prochaines élections qui préoccupent maintenant les esprits dans notre comté, comme ailleurs. Déjà une assemblée a eu lieu à St. Édouard, dans laquelle on a choisi pour candidat M. Hippolyte Lanctôt, de cette paroisse. On a essayé de faire admettre la candidature de M. J. B. Varin, de Laprairie, mais les trois quarts des électeurs présents se sont prononcés contre lui. Ce dernier cependant ne se tient pas pour battu et cherche maintenant à s'assurer les suffrages du comté. Ce que nous connaissons de ces deux messieurs nous met en mesure de nous décider nous aussi, sans hésitation, pour M. Lanctôt.—Nous espérons que tous les citoyens sauront se montrer les amis de l'ordre dans cette élection, laissant à chacun sa liberté de voter selon ses convictions, et prévenant, par une conduite sage et modérée, les scènes qui ont déjà déshonoré plusieurs élections dans notre pays.

CANDIDATURE DE M. DORION.—M. Dorion, le Directeur-Gérant de l'*Acadie*, a adressé une lettre aux électeurs du comté de Champlain, dans laquelle il annonce son intention de se porter à la candidature de ce comté, aux prochaines élections. Nous espérons que ce monsieur obtiendra la majorité des suffrages, bien que cela soit difficile, vu que trois autres candidats soi-disant démocrates sont déjà sur les rangs. Nous aimerions que M. Dorion pût jouir du privilège de plaider dans notre chambre la cause qu'il a embrassée avec tant de ferveur. Si l'on objectait qu'il est trop jeune, nous répondrions que c'est un défaut dont il se corrigera sans doute tous les jours et auquel il serait absurde de s'arrêter. Il y a tant de *perruques* ordinairement à l'Assemblée Législative, qu'il serait très-désirable d'y avoir de jeunes hommes intelligents, qui pussent réveiller ces vieillards, endormis aux bornes du moyen-âge.

PARDON.—On lit dans le *Journal des Trois-Rivières*: "Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs et au public en général que tous les détenus en la prison comme de ce district, sur conviction d'offenses liées aux malheureux événements de St. Grégoire et de St. François, ont été libérés mercredi dernier, en conséquence du pardon que son excellence le gouverneur général a bien voulu leur accorder."

NOUVEAUX BUREAUX DE POSTE ÉTABLIS DANS LE BAS-CANADA :

Paroisse,	Comté,
St. Cuthbert	Berthier.
St. Gabriel de Brandon	do.
St. Timothée	Beauharnais.
St. Louis de Gonsague	do.
Howick	do.
St. Athanase	Rouville.
Pigeon Hill	Missisquoi.
St. Antoine	Verchères.
St. Jude	Richelieu.
Lawrenceville	Shefford.
South Ely	Sherbrooke.
Gould	do.
South Boulton	Standstead.
Massawippe	do.
St. Christ d'Arthabaska	Drummond.

LIBÉRALITÉ D'UN ESCLAVE ÉMANCIPÉ.—Nous apprenons qu'un membre de l'église baptiste de Tarrytown, (N. Y.) autrefois esclave, mais émancipé par son maître, a souscrit dernièrement mille piastres pour aider à doter la Faculté de Théologie de l'Université de Rochester.

PROPOSITION DES ILES SANDWICH.—On rapporte que M. Jarvis, l'historien des Iles Sandwich, est maintenant aux

Etats-Unis avec la mission de proposer l'annexion de ce pays à l'Union Américaine. Ayant reçu la connaissance de la religion chrétienne des Américains, le peuple de ce pays se sent naturellement porté à se placer sous la protection des Etats-Unis. Ce sont des îles très-fertiles et très-belles et qui seraient une bonne acquisition pour nos voisins.

PERTE POUR L'ÉGLISE ROMAINE.—Le rév. Dr. John Nilgus, prêtre catholique et ci-devant professeur à l'Université de Vienne, a abandonné l'Eglise romaine et s'est joint à l'Eglise épiscopale des Etats-Unis. Il a dû quitter son pays, à cause de ses sentiments libéraux.

POPULATION INDIGENTE DE PARIS.—L'administration de l'assistance publique vient de publier le chiffre de la population indigente de Paris, qui est de 63,133 individus ou 28,724 ménages.

TREMBLEMENT DE TERRE EN FRANCE.—Le département des Hautes-Pyrénées a été mis en émoi le 22 octobre dernier, par un phénomène extrêmement rare dans ces latitudes. Des secousses de tremblement de terre ont été ressenties sur presque toute la surface du département. Le *Mémorial de Pau* donne, entr'autres, les détails suivants:

"On écrit de Gand :

"Nous avons été réveillés ce matin à 5 heures par un fort tremblement de terre; les secousses n'ont duré que quelques secondes, mais elles ont été très-violentes. Le temps était très chaud et calme. Ce matin le soleil est ardent comme en été; on remarque que la neige qui couvrait la cime des montagnes a presque entièrement disparu.

"On écrit de Rontignon :

"La première secousse a eu lieu à 5 heures moins 12 minutes. Elle a été suivie de trois autres dans l'espace de deux secondes. Leur direction, qu'il a été facile de saisir, dès la première seconde, était de l'est-sud-est à l'ouest-nord-ouest. Elles ont été assez fortes, notamment la troisième, pour inspirer des craintes sérieuses.

"Des armoires se sont ouvertes, toute la vaisselle et les cristaux se sont fait entendre. Le thermomètre, qui reste exposé au nord, dehors, marquait 110 centigrades.

"L'atmosphère était parfaitement claire, et le souffle du vent, car il n'y en avait qu'un, venait de l'est-sud-est. Le baromètre n'a pas fléchi. A six heures, il y a eu un léger frémissement bien accusé.

"Toutes les personnes que j'ai vues sont sous l'impression indéfinissable qu'elles en ont ressenti."

DESOTISME EN ITALIE.—M. Guide, professeur de musique, quitta Boston, il y a quelques mois pour se rendre en Italie et visiter ses parents. Se trouvant un jour dans une réunion d'amis à Modène, il porta tout naturellement un toast aux Etats-Unis. Le gouverneur considéra cela comme un crime très-grave et le fit arrêter et le condamner à dix ans de galères. Cette sentence fut cependant adoucie à la suite de l'intervention active et l'intercession de ses amis, et commuée à trois ans d'emprisonnement dans la forteresse. Heureusement il est parvenu à s'échapper avec quatre autres prisonniers et après avoir erré quelque temps dans les montagnes, il est arrivé à Gène où il est demeuré jusqu'au 22 septembre, faute des moyens nécessaires pour se rendre aux Etats-Unis.

MINES D'OR DE L'AUSTRALIE.—D'après les dernières nouvelles de Sydney, il y avait 16 à 20,000 personnes de toutes les classes occupées aux mines; la main-d'œuvre et les objets de consommation ont augmenté de plus de 50 pour cent. Les *Montagnes Bleues*, où se trouve l'or, ont 400 milles de longueur sur 40 de large. On parle de trouvailles extraordinaires: un serrurier aurait trouvé dans un trou onze livres pesant d'or; un autre aurait trouvé un morceau de trois livres et demie sans autre peine que de le ramasser. Somme toute, on pense que ces mines sont plus riches que celles de la Californie.—*Moniteur Canadien*.

ADIEUX DE M. DE LAMARTINE A LA VIE POLITIQUE.— Je n'ai plus foi qu'en trois choses : Dieu, le sentiment et le devoir. Dieu dans l'esprit, le sentiment dans le cœur, le devoir dans l'accomplissement du petit nombre d'actes privés ou d'actes publics auxquels il est imposé à l'homme de participer pendant son rapide passage sur la terre avec la caravane de sa génération, caravane qui laisse à peine elle-même sa trace sur le sable; et que le soleil de demain n'apercevra déjà plus à l'horizon. Je quitte sans regret les affaires politiques, parce que je ne m'y suis jamais mêlé dans la pensée de faire d's hommes ou des événements l'instrument ou le moyen de ma fortune, de ma puissance ou de ma renommée; elles n'ont jamais été pour moi qu'un surdeau imposé par ce que j'ai cru un devoir du patriotisme ou de l'opinion, un service onéreux à rendre à la vérité ou à la patrie.

Je bénis le jour qui m'en décharge. Si mon pays ne veut plus de moi, je ne lui reproche ni injustice, ni inconstance, ni ingratitude; je le remercie de me congédier, et je passe avec joie au service d'un meilleur maître auquel je désire consacrer mes dernières années dans la solitude, dans la contemplation et dans la confession du peu de vérités qu'il est donné à l'homme d'entrevoir d'ici-bas. C'est le soir que la lampe du sanctuaire et du foyer intérieur s'allume, que la fumée monte des hauts lieux, et que la terre où tout fait silence ressemble à un encensoir balançant, devant l'âme universelle et devant le Dieu caché, les actes de foi, les hymnes et les parfums de sa création.

J'ai été le bruit et le mouvement pendant quelques heures, je serai le silence et l'hymne à mon tour. *Un peu de ce siècle porte mon nom, c'est assez; c'est l'heure de se taire, de disparaître et de se préparer aux grands pas de l'éternité.*—DE LAMARTINE.—*Les Foyers du Peuple.*

INSURRECTIONS EN FRANCE.—Des insurrections ont éclaté dans les départements du Cher et de la Nièvre, à la suite desquelles cette partie de la France a été mise sous le régime de l'état de siège. Cette mesure de rigueur a été prise sur un rapport de M. Léon Faucher, conçu dans les termes suivants:—

« Monsieur le Président, la situation des départements du Cher et de la Nièvre préoccupe vivement l'opinion publique, et devrait éveiller toute la sollicitude du gouvernement.

« Sous l'impression du mouvement insurrectionnel dont le Cher a été plus particulièrement le théâtre, on a demandé de toutes parts des mesures qui permettent non seulement de rétablir l'ordre, mais encore de faire régner sur les deux rives de la Loire la sécurité à laquelle ont droit les citoyens qui observent les lois.

« Le gouvernement a tenu compte de ces vœux. Mais avant d'y déférer, et tout en assurant la répression des troubles qui avaient éclaté, il devait en reconnaître d'abord l'étendue et en rechercher l'origine.

« Cette recherche a été faite pendant que des colonnes de troupes sillonnaient et fouillaient les communes insurgées. Il en résulte que l'on ne peut pas considérer les deux révoltes du 13 et du 14 octobre comme les conséquences d'un égarement accidentel ou d'une effervescence purement locale. A chaque pas que l'on fait dans cet examen, se révèle plus clairement l'action des sociétés secrètes qui enlacent une grande partie des départements du Cher et de la Nièvre, qui pénètrent jusque dans les campagnes, qui ont une organisation toute militaire, qui fabriquent de la poudre, se fournissent d'armes et tiennent leurs affiliés en haleine, tantôt par des démonstrations, tantôt par des échauffourées, en attendant le jour du combat.

« Cette situation me paraît constituer l'état de péril imminent dont l'existence, aux termes de la loi du 9 août 1849, autorise la mise en état de siège d'une partie du territoire. J'ai donc l'honneur de vous proposer, M. le Président, de décider que l'état de siège sera appliqué aux départements du Cher et de la Nièvre. »

LES JUIFS DANS LES ETATS DU PAPE.—Il paraît que les anciennes lois contre les Juifs dans les Etats du Pape sont remises en vigueur. Maintenant ils ne peuvent voyager sans une permission de la sainte Inquisition, ni s'arrêter dans aucune ville sans une autorisation spéciale. Ainsi le Saint-Siège s'enfonce toujours davantage dans les ténèbres du moyen-âge: ce n'est pas étonnant, car c'est là seulement qu'il peut être à l'aise.

Achèvement du Télégraphe sous-marin.

Le grand câble pour la communication télégraphique entre l'Angleterre et le continent a enfin été attaché à Sangatte, sur la côte de Calais, le 18 octobre. La portion de câble ajoutée a un mille de long et a été fabriquée à Vapping par les mêmes procédés que celui déjà submergé. Il a été envoyé par la Tamise sur le steamer *Red-Rover*, bien que son poids ne fût que de sept à huit tonneaux; cette voie a été trouvée plus commode, à cause de la difficulté de le rouler de manière à pouvoir l'expédier par un truck de chemin de fer. En arrivant à un mille des côtes de France, où l'extrémité du câble, déjà placée avait été attaché à une bouée, le *Red-Rover* a été rejoint par le *Fearless*, capitaine Bullock, qui est resté sur les lieux jusqu'à la fin de l'opération. Le bout du câble submergé a été halé à bord; l'un des bouts du mille additionnel, qui devait le compléter, y a été ajouté et soudé; puis la soudure elle-même a été recouverte de plates-bandes de fer vissées par dessus. Le capitaine Bullock avait choisi un moment de calme, afin que le mouvement du navire ne vint point contrarier une opération si délicate. Le point de jonction des deux câbles est tout aussi fort, tout aussi solide, que les autres parties.

La communication entre les deux côtes est donc parfaite. On dit que, moyennant des arrangements pris avec les chemins de fer français, une dépêche de Londres à Paris, de vingt mots, ne coûtera que 15 sh. (18 fr. 75 c.), c'est-à-dire 5 sh. de plus seulement qu'il n'en coûte de Londres à Liverpool ou de Londres à Douvres. Toutefois il n'y a pas encore de tarif régulier.

Il a été calculé que le télégraphe sous-marin pourra, en cent minutes, imprimer cent messages de quinze mots, et que la totalité des communications entre l'Europe, l'Angleterre, l'Inde et l'Amérique, employant, à ce qu'on suppose, huit câbles pendant douze heures par jour, rendrait 96,000 livres (2,400,000 fr.) sur un tarif de 1 sh. (1 fr. 25 c. par message de quinze mots.). Le câble actuel et tout ce qui en dépend a coûté 20,000 liv. st. (500,000 fr.) On regarde aujourd'hui en France l'extension du fil télégraphique à Marseille comme une annexe au télégraphe sous-marin, parce que les ramifications des fils entre Paris et ce port placeraient les capitales des deux pays en contact instantané avec Marseille. On estime cette dépense à 3,000 livres (175,000 fr.) D'un autre côté, la communication télégraphique est aujourd'hui établie entre Ostende et Trieste, route plus courte d'environ deux milles.

La première épreuve faite d'un bout à l'autre sur la nouvelle ligne est rapportée dans la note suivante adressée par lord Manley aux journaux anglais:

« Un grand intérêt se rattachait à l'expérience du télégraphe sous-marin; c'est avec plaisir que nous annonçons que toutes les difficultés auxquelles on pouvait s'attendre ont été surmontées, et qu'il y a toute raison de croire que la communication entre les deux pays ne tardera pas à être établie. Me trouvant hier matin, 22 octobre, au bureau des télégraphes, à Paris, avec M. Foy, le directeur en chef, et d'autres personnes, un message fut, à notre prière, envoyé à South-Foreland, près de Douvres, pour demander si M. C. y était encore. La réponse fut que M. C. venait de partir pour Londres, et nous revint en moins d'une minute et demie après le départ de la question. »

Des arrangements sont pris, dit-on, pour favoriser des observations astronomiques au moyen du télégraphe sous-marin. La compagnie du chemin de fer du Sud-Est a consenti à conduire des fils de son télégraphe à l'observatoire de Greenwich, qui, lié ainsi au télégraphe sous-marin, pourra communiquer avec l'observatoire de Paris, usant des mêmes moyens. Ainsi, des observations simultanées pourront être faites à Londres et à Paris.—*Phare de N. Y.*

NARCISSE CYR, Rédacteur et Propriétaire.

V. LABELLE, Imprimeur.